

Grenoble, le 11 mai 2017

3^e édition du Budget participatif La Ruche aux projets Journée de rencontre et de présélection des projets

Samedi 13 mai entre 11h00 et 18h00
Palais des sports



Entre le 13 mars et le 17 avril 2017, 118 projets ont été déposés sur le site du Budget participatif. 106 d'entre eux, conformes au règlement, ont été retenus et rendus public.

A l'occasion de la Ruche aux projets, les Grenoblois de plus de 16 ans pourront venir **découvrir, échanger et présélectionner** leurs projets préférés. Parmi ceux-ci, 30 seront retenus.

Pour cette 3^e édition du Budget participatif, la Ruche aux projets évolue dans un format de forum plus souple et plus ouvert.

Cette évolution est issue de l'évaluation réalisée auprès de 120 participants lors de la Ruche aux projets de 2016. L'organisation de ce temps fort a été repensée en lien avec les Unions de quartier et les Conseils citoyens indépendants.

Déroulé de la Ruche aux projets

- 9h30 : accueil des porteurs de projet, installation des stands
- 11h00 : ouverture des portes pour les autres participants
- De 11h à 17h30 : échanges avec les porteurs et sélection des projets
- 18h : projection des résultats sur grand écran

Une Ruche sous la forme d'un forum ouvert

Cette année la Ruche sera sous le signe des échanges et de la convivialité. Chaque porteur tiendra un stand pour présenter son projet. Les habitants pourront déambuler et aller à la rencontre des différents porteurs de projets.

Les porteurs de projet auront également la possibilité de se faire représenter par leur Union de quartier ou leur Conseil citoyen indépendant.

Une scène ouverte leur permettra de présenter leur projet tout au long de la journée.

Un soutien renforcé des porteurs de projets

[Le carnet de bord des porteurs de projet](#), co-écrit avec des porteurs de projet 2016 et distribué aux porteurs de projets 2017 les accompagne tout au long du dispositif, notamment pour la Ruche. Il donne des conseils pour préparer sa prise de parole et son stand.

Une méthode de présélection des projets repensée

Cette année, le mode de scrutin évolue pour permettre une meilleure répartition territoriale des projets.

A l'accueil, chaque participant se verra remettre un bulletin de sélection et une feuille de critères pour le guider dans sa sélection.

Ce bulletin comportera 16 cases, correspondant aux 16 projets favoris du participant (14 dans la catégorie « petits projets », 2 dans la catégorie « gros projets »).

Une saisie des résultats s'effectuera tout au long de la journée pour réduire le temps du dépouillement. Une annonce publique des résultats finaux sera faite à la clôture de la journée.

Dans la catégorie « petits projets » (coût d'investissement inférieur à 200 000€)

Le bulletin comportera 14 cases dont 7 cases de couleurs différentes et 7 cases vides. Chaque couleur représentera l'implantation géographique du projet (une couleur pour chacun des 6 secteurs et une pour les projets concernant toute la ville).

Parmi les 14 projets à sélectionner, le participant devra retenir à minima :

- 1 projet par secteur,
- 1 projet pour toute ville,
- 7 votes libres.

Pour les gros projets (coût d'investissement compris entre 200 000€ et 400 000€)

Chaque participant devra sélectionner 2 projets dans cette catégorie.



Ruche aux projets, 2^e édition du Budget participatif – Crédit photo Julie Fontana, 2016

Calendrier

- De mai à août : **instruction par les services**

→ Les services de la Ville et de la Métro étudient la faisabilité technique, juridique et financière des 30 projets sélectionnés lors de la Ruche.

- Du 10 au 14 octobre : **vote des Grenoblois de plus 16 ans**

→ A la suite de 2 mois de présentation des projets soumis au vote (expositions, réunions publiques, vidéos, temps festifs en proximité...) : tous les Grenoblois, de plus de 16 ans, de toutes nationalités, sont invités à voter, durant une semaine, pour aboutir à une liste de projets dans une enveloppe maximale cumulée de 800 000 €.

- Décembre 2017 : **intégration au budget d'investissement 2018**

→ Les projets seront intégrés aux investissements du Budget 2018 proposé au vote du Conseil municipal de la Ville de Grenoble et, pour certains, portés dans les priorités budgétaires de Grenoble-Alpes-Métropole.

- À partir de 2018 : **réalisation des projets**

→ Démarrage de la réalisation des projets.



Théâtre de verdure, jardin partagé et poulailler : 3 exemples de projets lauréats déjà réalisés